



Association Ani-nounou

Protection du lapin de compagnie

Recueillir – Soigner – Eduquer – Informer – Faire adopter

Communiqué de presse, association loi 1901 « Ani-nounou »

Chaque année des milliers de lapins sont abandonnés par leurs propriétaires. L'association Ani-nounou les recueille, les soigne et se charge de leur trouver une famille aimante. Adoptez donc un lapin abandonné, vous sauverez une vie !

♦ Pourquoi tant d'abandons ?

Saviez-vous qu'un lapin peut s'éduquer aussi bien qu'un chien ou un chat, et vivre en liberté totale sans faire de dégâts ? Que c'est un animal intelligent, drôle et affectueux ? Mais qu'il a beaucoup de mal à vivre en cage, qu'il a besoin d'être stérilisé, de bénéficier de beaucoup de soins et d'une nourriture de qualité pour être heureux ? Vous l'ignoriez ?

Rassurez-vous, vous n'êtes pas le seul ! C'est à cause de ce manque d'information, voire de cette désinformation, que tant de lapins sont abandonnés chaque année. A Noël ou à Pâques, les animaleries regorgent de petites boules de poils et la tentation est grande pour de nombreux parents d'en ramener une à la maison pour faire plaisir aux enfants. Quelle n'est pas leur surprise quand cet adorable bébé se transforme en un petit démon au comportement sexuel exubérant, qui n'hésite pas à mordre lorsque l'on met la main dans sa cage... C'est ainsi que de nombreux lapins se retrouvent dans les SPA, relâchés dans la nature ou pire, en pleine ville... Parce que le grand public connaît mal ses besoins et ne lui donne pas toute l'attention qu'il mérite pourtant.



C'est ici que l'association intervient. Elle recueille ces petits lapins, les soigne, les sociabilise, et leur trouve une nouvelle famille, préalablement informée des exigences réelles de ces animaux.

◆ Pourquoi s'intéresser exclusivement aux lapins ?

C'est un animal très particulier et très mal connu. Les refuges classiques sont déjà bondés de chiens et de chats et n'ont pas forcément le temps d'informer le public sur les besoins d'un lapin. Certains sont obligés d'euthanasier par manque de temps, d'argent et de place. La plupart des lapins recueillis par l'association viennent de ces refuges ou de la voie publique, où ils sont malheureusement souvent relâchés, et condamnés à mourir de faim ou sous les griffes d'un prédateur.

Les membres de l'association Ani-nounou sont tous des passionnés de lapins, et s'impliquer dans ces sauvetages est une manière pour eux de dire la joie et l'affection que leur procurent ces animaux au quotidien.

◆ Un fonctionnement original et plus humain



Kylo, adoptée le 13/04/2018

L'association Ani-nounou a choisi de fonctionner par « famille d'accueil », et évite le stress d'une vie en grande communauté dans un refuge. C'est-à-dire que chaque lapin est intégré au sein d'une cellule familiale et ressent moins durement le traumatisme de son abandon. Chaque famille d'accueil est soigneusement sélectionnée par l'association et s'engage à respecter une charte éthique qui garantit les conditions de vie de l'animal : plusieurs heures de sorties hors de l'enclos par jour, nourriture saine... La famille d'accueil commence son éducation, lui procure des soins et de l'affection. Cela permet également d'avoir un suivi plus personnalisé. La famille d'accueil connaît vraiment le caractère du lapin et pourra aider plus intimement les adoptants à tisser des liens avec leur animal.

Ces familles d'accueil sont situées dans toute la France, en Suisse et en Belgique. Cette association loi 1901 n'a pas de but lucratif.

◆ Comment adopter chez Ani-nounou ?

Il suffit d'en faire la demande sur le site internet : <https://www.aninounou.fr/> mais il convient de s'être renseigné auparavant sur les conditions de vie du lapin. Si l'association juge la motivation de la famille trop faible, elle peut refuser la demande.

Pour permettre à toutes les bourses d'adopter, Ani-nounou ne demande qu'un don d'un



Le site internet de l'association est remis à jour chaque semaine et permet de découvrir les lapins adoptables, l'actualité de l'association ...

montant libre. Pourtant tous les lapins qu'elle recueille sont vaccinés, traités contre les parasites et stérilisés. Ils ont tous été examinés par un vétérinaire qui certifie leur état de santé au moment de l'adoption.

L'adoptant s'engage à respecter un certain nombre de conditions d'adoption, et une visite post-adoption est organisée pour vérifier la bonne santé de l'animal après son adoption.

♦ Comment Ani-nounou finance-t-elle ses actions ?



Un exemplaire du magazine envoyé aux adhérents de l'association.

Les animaux étant tous vaccinés, stérilisés, bénéficiant d'une alimentation premium et l'association ne demandant qu'un don libre pour les adoptions, les fonds viennent à manquer. C'est pourquoi Ani-nounou propose un petit service de garde d'animaux (chiens, chats, NAC...) espérant également faire diminuer le nombre d'abandon en procurant une solution de garde peu onéreuse pendant les vacances.

Mais l'association compte surtout sur les adhésions (entre 13 et 25€ pour une année). Les adhérents reçoivent un kit de membre. Elle a aussi des partenaires, qui lui permettent de retoucher des commissions sur les ventes. Tout est sur le site <https://www.aninounou.fr/>,

rubrique « L'association ». Une tombola est organisée tous les ans pour l'anniversaire de l'association en novembre.

L'association possède également une petite boutique en ligne qui permet de se faire plaisir en aidant les lapins abandonnés.

L'association en quelques chiffres

11/2008 : c'est la date de création de l'association.

Plus de **400** lapins ont été sauvés depuis.

L'association reçoit plus de **500** demandes de prise en charge par an.

♦ Comment aider l'association ?

Si vous ne pouvez pas adopter, vous pouvez tout de même nous aider !

Nous recherchons en premier lieu de familles d'accueil pour s'occuper du lapin de son abandon à son adoption. L'association prend en charge la totalité des frais engendrés par l'animal et peut prêter le matériel. Vous pouvez déposer votre candidature en ligne sur notre site. Nous

recherchons également des nounous pour notre service de garde, et des inspecteurs pour le suivi post-adoption.

Vous pouvez également devenir adhérent pour une durée d'un an, faire un don, acheter un objet sur notre boutique, ou faire garder vos animaux par l'association.

Si vous êtes vétérinaire et que vous connaissez bien les lapins, vous pouvez devenir partenaire de notre association, bénéficier d'une adhésion gratuite d'un an, recevoir des magazines et dépliants à déposer dans votre salle d'attente, et nous aider à vacciner et stériliser le maximum de lapins.

Enfin, vous pouvez tout simplement parler de nous autour de vous, diffuser nos annonces d'adoption, nos dépliants...

◆ Témoignages d'adoptants

Pourquoi avoir choisi d'adopter auprès d'une association, plutôt qu'en animalerie ou chez un éleveur ?

« Une association offre de meilleures garanties quant à la santé des lapins et se préoccupe beaucoup plus, de manière générale, de leur bien-être. Adopter dans ce cadre est d'autant plus sécurisant qu'on a un meilleur suivi et des interlocuteurs souvent beaucoup plus passionnés et concernés. »

Célia, adoptante de Litchi

« Je suis déjà par principe opposée au commerce d'animaux, toujours lié d'une façon ou d'une autre à certaines formes de maltraitance. Donner une nouvelle chance à un animal abandonné est beaucoup plus enrichissant de surcroît. De plus, pour un lapin qui est passé par une famille d'accueil, on connaît déjà beaucoup sur son caractère et sa santé. »

Béatrice, adoptante de Totoro

« Nous sommes totalement opposés au commerce des animaux et très sensibilisés à la cause de tous les abandonnés qui attendent une famille. L'adoption n'est pas un acte anodin mais un réel engagement à long terme qui doit donc être réfléchi. »

Kathy, adoptante de Bonnie

« Lorsque nous avons décidé d'adopter à nouveau un lapin après la disparition de notre lapine, nous nous sommes tournés vers les associations. En effet, vu le nombre d'abandons, notre volonté était d'offrir une seconde vie à l'un d'entre eux. Après quelques recherches, nous avons découvert Ani-nounou. C'est là que nous avons vu la photo de Molly, jolie petite lapine



Blanche-Neige, adoptée par le biais de notre association et Tintin, aussi adopté chez Ani-nounou, six mois plus tard par les mêmes adoptants, pour lui tenir

qui avait été trouvée dans la rue. Le coup de foudre fut immédiat. Son regard nous a fait fondre et nous avons entamé les démarches pour son adoption. »

Julie, adoptante de Molly, lapine handicapée

A-t-il été difficile de construire une vraie relation avec un animal abandonné ? Plus difficile qu'avec un animal qui n'aurait pas subi ce traumatisme ?

« Litchi, comme Méli auparavant, ont été un peu farouches au début et je pense qu'il leur a fallu peut-être un peu plus de temps pour gagner leur confiance qu'avec des lapins sans histoires. Dans le cas de Litchi, cela fait trois semaines qu'il est avec nous et on voit vraiment déjà de grands progrès. Quant à Méli, après deux ans de vie commune, on voit maintenant à quel point elle a confiance et nous avons une relation d'autant plus forte avec elle qu'elle a eu des conditions de vie très mauvaises auparavant. Je pense que, de manière générale, la prise de contact avec un lapin abandonné peut être plus longue à se mettre en place mais permet avec de la patience une relation plus intéressante et très gratifiante. »

Célia, adoptante de Litchi



« Dans les deux cas, cela dépend du caractère de l'animal et de notre propre capacité à nouer une relation. J'ai les deux cas de lapins chez moi et je ne vois pas de différence. Chacun est unique. »

Béatrice, adoptante de Totoro

« Non. Un animal abandonné demande parfois plus de temps pour trouver ses marques mais ce n'est pas une généralité. Abandonné ou non, chaque animal a son propre caractère et il y a forcément un temps d'adaptation et d'appropriation mutuel. »

Kathy, adoptante de Bonnie

Bonnie, enfin chez elle.

Cette expérience a-t-elle été enrichissante pour vous ? Pour votre famille ? Pour vos autres animaux ?

« Très enrichissante, j'ai encore plus pris conscience qu'il fallait respecter la nature animale des lapins. »

Béatrice, adoptante de Totoro

« L'expérience de l'adoption de Litchi a été très enrichissante : il s'entend parfaitement bien avec ma lapine, Méli et est très vif et drôle. Nous avons l'impression qu'il a toujours été là et on n' imagine plus la maison sans lui. »

Célia, adoptante de Litchi

« Une histoire d'amour est toujours enrichissante. »

Kathy, adoptante de Bonnie

« Molly est vraiment exceptionnelle! C'est une boule d'amour! Étant très gourmande, elle sait se faire



Luciole profitant de son tout nouveau



Zoé, prenant un bain de soleil sur le balcon de sa nouvelle maison.

d'amour! Étant très gourmande, elle sait se faire entendre si je suis un peu en retard. Elle est passée maître en lancer de gamelle. Elle aime que l'on s'occupe d'elle surtout pour une bonne séance de massage d'oreilles. Rien de plus réjouissant que de l'entendre exprimer son bien être par de petits grincements. Le handicap de Molly est une chose à laquelle nous ne prêtons plus réellement attention, en effet son comportement est celui d'un lapin « normal ». Ce que je trouve terrible c'est qu'elle a probablement été abandonnée pour cette raison. »

Julie, adoptante de Molly, lapine handicapée

Que vous a apporté Ani-nounou dans votre processus d'adoption ?

« L'association Ani-nounou a toujours été là pour répondre à nos questions et nos problèmes, avant et après l'adoption, toujours avec gentillesse et une grande rapidité. L'expérience de l'adoption de Litchi a été idéale à tous points de vue et nous le devons beaucoup à Ani-nounou. »

Célia, adoptante de Litchi

« Beaucoup de conseils sur le choix du lapin à adopter par rapport à son caractère, puisque je l'adoptais pour tenir compagnie avec une lapine déjà habituée à vivre en couple et veuve. »

Béatrice, adoptante de Totoro

« De la sympathie et la défense commune de la cause animale. »

Kathy, adoptante de Bonnie

« Il ne faut pas oublier le formidable travail que sa famille d'accueil a effectué avec Molly afin de lui permettre d'acquérir une grande mobilité. Ayant fait l'expérience de cette adoption, je sais qu'à l'avenir je passerai toujours par l'association. Ces lapins ont le droit de trouver le bonheur, ce qui, je l'espère, est le cas pour ma douce. »



Molly chez ses adoptants.

Julie, adoptante de Molly, lapine handicapée

Contact : Association Ani-nounou

3 rue de Fruges 62130 Wavrans sur Ternoise

presidence@aninounou.fr

<https://www.aninounou.fr/>